

CYCLING
MADE
IN FRANCE



LA PLATEFORME
DU VÉLO ET DES
MOBILITÉS ACTIVES

Smoove remporte le marché Vélib' !

Smoove, membre du groupement [Smoovenango](#), remporte le marché du nouveau Vélib Métropole du Grand Paris !

Bravo à Smoove, partenaire de longue date du Club des villes et territoires cyclables et membre de la Plateforme du vélo et des mobilités actives depuis ses débuts.

[En savoir plus](#)



En France, on vend plus de vélos que de voitures !

En France, on vend plus de vélos que de voitures : **3,034 millions vélos vendus en 2016**, en hausse de 1,3% par rapport à 2015, contre 2,01 millions de voitures vendues en 2016 (source : chiffres Union Sport & Cycle - avril 2017)

Et plus de vélos à assistance électrique (VAE) que de cyclomoteurs (de moins de 1000 cm³) : 134 000 VAE contre 119 000 cyclomoteurs en 2015. L'essor du vélo à assistance électrique qui enregistre à nouveau une progression spectaculaire de ses ventes - + 31% entre 2015 et 2016 ! - et le développement des services vélo - location, libre-service, stationnement intermodal, vélo-écoles, atelier vélos... - sont les deux dynamiques à l'œuvre dans la mise en place d'un véritable « système vélo » dans notre pays.

Ce système vélo, dont le déploiement doit être encouragé et accéléré sur le modèle de nos voisins européens, permettra d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la Stratégie nationale de développement de la mobilité propre qui prévoit un report modal important, avec une augmentation de la part du vélo de 2,7 % à 12,5 % en 2030. C'est aussi un gisement de solutions de mobilité pour les territoires, notamment périurbains, et de développement économique.

[Le communiqué de l'Union Sport & Cycle](#)

[Le communiqué du Club des villes et territoires cyclables](#)



Prime à l'achat VAE : un dispositif plébiscité

La prime de 200€ pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique mise en place en février rencontre un vif succès. Au 1er avril 2017, 15 000 personnes avaient demandé à bénéficier de l'aide (source : Ministère de l'Environnement).

Pour l'heure, le dispositif est en place jusqu'au 31 janvier 2018. La pérennisation du dispositif dans le cadre du bonus écologique sera à l'agenda des élus du Club des villes et territoires cyclables et des **parlementaires vélo** dès le début de la prochaine législature.

A vos agendas ! 21e Congrès du Club - 10-12 octobre à Marseille

Le **21e Congrès** du Club des villes et territoires cyclables aura lieu à **Marseille du 10 au 12 octobre 2017** dans le cadre des 26e Rencontres nationales du transport public.

Le 21e Congrès bisannuel du Club des villes et territoires

cyclables, 3 jours pour nouer des contacts, échanger, promouvoir des solutions de mobilité alternative, affirmer et assurer ensemble le développement du vélo et des mobilités actives...

- Une plénière ouverte sur l'essor du vélo dans les villes du monde
- des ateliers connectés aux préoccupations des aménageurs et des décideurs : le vélo sans couture, la cyclologistique, les incitations économiques, l'intermodalité vélo + transport public, le vélo dans le périurbain...
- au cœur de l'exposition des 26e Rencontres nationales du transport public : l'Espace mobilités actives pour découvrir les meilleurs produits, services et conseils, vélos, stationnement, comptage, location...

Programme & Inscriptions très prochainement [en ligne](#).



La lettre d'information de la Plateforme du vélo et des mobilités actives animée par le Club des villes et territoires cyclables
33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris - tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - plateformevelo@villes-cyclables.org